

Titre de la consultation

Recrutement d'un consultant Spécialiste en développement des moyens de subsistance pour la formulation du projet de Gestion durable des terres et écosystèmes des zones semi-arides du Nord du Togo.

Location :	TOGO
Application Deadline :	1 ^{er} novembre 2020
Type of Contract :	Contrat individuel
Languages Required :	Français, anglais
Duration of Initial Contract :	70 jours ouvrables répartis sur trois mois
Starting date	Novembre 2020

Toute demande de clarification doit être adressée par courrier électronique à l'adresse e-mail procurement.tg@undp.org. Le PNUD Togo enverra une réponse écrite à tous les candidat(e)s qui ont manifesté leur intérêt à cet avis d'appel à candidature. Le PNUD s'engage à atteindre la diversité de la population active en termes de sexe, de nationalité et de culture. Les individus issus de groupes minoritaires, les groupes autochtones et les personnes handicapées sont également encouragés à postuler. Toutes les demandes seront traitées avec la plus stricte confidentialité.

1. Background

Dans le cadre de la 7^{ème} Phase opérationnelle du Fond pour l'Environnement Mondial, le Togo bénéficie d'un financement pour le développement du projet Gestion durable des terres et écosystèmes des zones semi-arides du Nord du Togo, avec l'appui financier et technique du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Ce projet vise à accélérer la gestion et la restauration durables des terres afin de parvenir à la neutralité de la dégradation des sols, tout en bénéficiant aux moyens de subsistance agro-pastoraux et à une biodiversité d'importance mondiale dans les régions des Savanes et de Kara, au Togo. Il couvre essentiellement trois objectifs du domaine d'intervention FEM-7 : i) Maintenir ou améliorer les flux de services agro-écosystémiques pour soutenir la production alimentaire et les moyens de subsistance par la gestion durable des terres (LD-1-1) ; ii) Maintenir ou améliorer les flux de services écosystémiques, y compris le maintien des moyens de subsistance des populations tributaires des forêts par la restauration des paysages forestiers (LD-1-3) ; et iii) Intégrer la biodiversité dans tous les secteurs ainsi que les paysages terrestres et marins par l'intégration de la biodiversité dans les secteurs prioritaires (BD1-1).

Le projet permettra le renforcement des capacités et du cadre politique favorables à la Neutralité Des Terres (NDT) et à la biodiversité, l'amélioration de la gestion durable des terres et des forêts et la conservation de la biodiversité au niveau des sites, le développement des moyens de subsistance durables basés sur la nature et le renforcement de la gestion des connaissances, un meilleur suivi et évaluation, et une intégration de la dimension de genre dans le domaine de gestion durable des ressources naturelles.

Après l'approbation de la note d'identification du projet en juin 2020, le gouvernement togolais a initié, avec l'appui du PNUD, la mission de formuler un document de projet, en vue de sa soumission au secrétariat du FEM.

Dans ce cadre, trois consultants internationaux (un Chef d'équipe international et spécialiste en développement de projets, un Spécialiste en gestion durable et affectation des terres, et un Spécialiste en sauvegarde environnementale et sociale) et quatre nationaux (un Chef d'équipe national, spécialiste en développement de projets, un Spécialiste en développement des moyens de subsistance, un Spécialiste en gestion durable des terres et affectation des terres, et un Spécialiste en genre) seront recrutés.

Ce terme de référence, qui s'inscrit dans le cadre du recrutement des consultant nationaux, permettra la sélection du consultant Spécialiste en développement des moyens de subsistance qui sera chargé de développer les aspects liés aux moyens de subsistance des populations sur les sites du projet.

2. Objectifs de la mission

1.1 Objectif général

L'objectif général de la mission est la formulation du document complet de projet de Gestion durable des terres et écosystèmes des zones semi-arides du Nord du Togo et de ses annexes, à soumettre à l'approbation du Conseil du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM).

1.2 Objectifs spécifiques

Études et revues techniques préparatoires (Composante A) :

- a. Préparer les contributions et soutenir les analyses/études requises, comme convenu avec le chef d'équipe du PPG, sous la supervision de l'expert international en sauvegarde environnementales et sociales, notamment :
- b. Analyser les plans, politiques et budgets de développement nationaux et sectoriels ; rechercher et collecter des données pour la définition de la situation de référence concernant l'utilisation des ressources naturelles et le développement des chaînes de valeur.
- c. En appui aux chefs d'équipes (international et national) et au spécialiste international en sauvegardes, concevoir une méthodologie d'évaluation des moyens d'existence (basée sur l'approche des moyens d'existence durables – Sustainable Livelihood Approaches).
- d. Collaborer avec le consultant international en matière de sauvegardes dans la conception de cette méthodologie, ainsi que pour le plan des consultations socio-économiques. Ces études de terrain doivent fournir des éléments clés pour l'élaboration des principaux plans en sauvegardes requises comme annexe au Document du Projet tel le plan d'action pour l'égalité des sexes, le plan d'engagement des parties prenantes, le plan d'action pour les moyens de vie, le plan des peuples autochtones, ainsi que le processus CLPE.
- e. Mener une enquête socio-économique et socioculturelle pour déterminer les données de base sur la génération de revenus (par exemple, le revenu mensuel, les stratégies de subsistance, etc.) et le statut socio-économique des communautés ciblées, ainsi qu'une évaluation des facteurs locaux de perte de biodiversité dans les zones associées aux zones tampons et aux corridors biologiques entre les zones protégées dans les paysages ciblés.
- f. Collaborer avec le programme PUDC et analyser l'utilisation des comités locaux de paix, des stratégies de cohésion sociale et des systèmes d'alerte précoce pour la prévention et la résolution des conflits au niveau communautaire qui sont pilotés par le PUDC dans le complexe Oti-Kéran Mandouri. Utiliser ces expériences pour éclairer la conception des consultations communautaires, des garanties et des lignes directrices, y compris sur l'engagement des parties prenantes et les mécanismes de réclamation, et pour prendre en compte les besoins des communautés situées dans les aires protégées et leurs zones tampons.
- g. Sous la direction du Responsable international des sauvegardes, identifier le niveau de connaissance du processus du Consentement Libre, Préalable et Eclairé (CLPE), ainsi que la capacité et représentativité existante pour donner un consentement tel que requis par ce processus; le cas échéant, appuyer le processus CLPE ou intégrer les questions pertinentes au besoin, y compris le CLPE dans la conception du projet et dans les plans pertinents tels que le plan d'engagement des parties prenantes et le plan des peuples autochtones;

- h. Mener les consultations pertinentes pour la conception du plan d'engagement des parties prenantes en coordination avec les autres membres de l'équipe de développement de projet, en s'assurant que les consultations soient conformes aux exigences du CLPE (sous la direction du consultant international en matière de sauvegardes).
- i. Déterminer dans quelle mesure les cadres de gouvernance locale et les questions liées au régime foncier entravent la gestion durable des terres/forêts dans les zones tampons ; évaluer si le projet pourrait aider les communautés à obtenir des droits fonciers associés à une gouvernance participative.
- j. Fournir des recommandations sur la manière dont le projet pourrait intervenir utilement pour résoudre ces problèmes par le biais d'activités visant à fournir des options alternatives de génération de revenus et de développement de la chaîne de valeur qui soient durables sur le plan environnemental ; identifier des partenaires du secteur privé pour les investissements et les initiatives potentielles de PPP ; élaborer une stratégie pour l'engagement du marché et les partenariats, engagements et cofinancements d'acheteurs potentiels (voir la composante 3 du projet).
- k. Identifier les initiatives existantes et prévues visant le développement socio-économique local, afin d'actualiser l'évaluation de base telle que présentée dans le FIP pour aider à déterminer l'additionnalité du financement du FEM.
- l. En collaboration avec le spécialiste en sauvegardes et en suivant les actions recommandées par la norme 5 des Sauvegardes du PNUD concernant le risque potentiel d'impact du projet sur un "déplacement physique ainsi qu'économique", qui a été identifié comme un risque modéré dans le cadre du processus d'examen préalable social et environnemental PEPSE¹ (SESP en anglais), évaluer la probabilité d'un déplacement physique ou économique si des changements dans les moyens de subsistance des communautés locales se produisent suite aux mesures socio-économiques recommandées par le projet. Sur la base des conclusions, élaborer un plan d'action pour les moyens de subsistance en accord avec les Normes de Sauvegarde Environnementales et Sociales du PNUD.
- m. Soutenir la négociation de partenariats clés pour aligner les activités et créer des synergies, en veillant à ce que cela se reflète dans la stratégie du projet.
- n. En étroite cohérence avec l'analyse des parties prenantes et les évaluations des besoins en capacités effectuées par d'autres membres de l'équipe de développement du projet, évaluer les besoins en capacités institutionnelles/techniques/opérationnelles/individuelles et en développement des capacités des principaux groupes de parties prenantes et institutions, et élaborer des stratégies pour renforcer les capacités lorsque cela est pertinent pour les résultats escomptés du projet (dans le cadre de la composante 3 du projet).
- o. S'assurer que toutes les consultations des parties prenantes sont correctement documentées avec des registres de présence et des procès-verbaux signés.
- p. Développer des indicateurs et des cibles SMART pour mesurer les progrès dans la réalisation du développement socio-économique des communautés ciblées soutenu par le projet, pour intégration dans les sections pertinentes du suivi évaluation du Document du Projet.

Contributions à la formulation du Document du Projet, à la Requête d'approbation du CEO et aux annexes spécifiques mandataires du projet (Composante B):

- a. Développer une méthodologie et conduire l'étude des moyens de vie ainsi que l'étude socio-économique de base dans les sites ciblés par le projet et développer un Rapport
- b. Développer le Plan d'action pour les moyens d'existence conforme aux Normes de Sauvegardes Sociales et Environnementales du PNUD.
- c. Sous la direction du spécialiste international en sauvegardes, conduire la mise à jour de la Procédure d'examen préalable social et environnemental PEPSE² préparée pendant le développement de la note conceptuelle du projet
- d. Fournir à l'équipe les éléments de contenu technique pour compléter les annexes et la stratégie du projet

¹ <https://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/operations1/undp-social-and-environmental-screening-procedure/>

² <https://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/operations1/undp-social-and-environmental-screening-procedure/>

- e. Examiner les produits livrables des autres membres de l'équipe PPG, pour, le cas échéant, l'alignement, l'intégration et la qualité générale.
- f. En étroite collaboration avec le Responsable internationale en sauvegardes, et le spécialiste du genre, rédiger le rapport des consultations de consentement libre, préalable et éclairé (CLPE) avec les peuples autochtones dans le paysage ciblé.
- g. Le consultant devra également apporter ses contributions directes à tous les plans concernant les sauvegardes sociales et environnementales requises et au Registre des risques du projet dans Atlas

3. Atelier de validation (Composante C):

1.3 Participer et contribuer à l'atelier de validation.

1.4 Le cas échéant, appuyer les révisions nécessaires qui surviendront au cours de l'atelier.

4. Devoirs et responsabilités

4.1 Résultats attendus de la mission :

- a. Rapport de l'étude socio-économique de base.
- b. Plan d'action pour les moyens de subsistance en accord avec les Normes de sauvegarde sociale et environnementale du PNUD.
- c. Assurer que la gestion des risques liés aux sauvegardes environnementales et sociales soit intégrée dans la stratégie du projet, le budget ainsi que dans la planification multi-annuelle.
- d. Fournir des éléments de contenu de qualité pertinentes pour le dossier de demande d'approbation du Document du Projet par le Directeur Général du FEM sur les aspects mentionnés ci-dessus.

Par ailleurs, il est attendu que le consultant participe aux activités suivantes :

- e. Diriger et superviser l'identification des possibilités d'engagement et de cofinancement du secteur privé.
- f. Travailler avec d'autres consultants, le Responsable technique régional du PNUD et le bureau pays, pour s'assurer que le Document du Projet inclut des modalités de petites subventions en espèces
- g. Travailler avec d'autres consultants à l'analyse de conformité des partenaires du secteur privé sélectionné aux normes du PNUD.
- h. Contribuer au document de projet final, comme convenu avec le chef d'équipe du PPG et approuvé par le RTA du PNUD.

4.2 Mission du Consultant

Le spécialiste en développement des moyens de subsistance participera et appuiera le processus de développement du projet, la recherche, la mission sur le terrain et la préparation du dossier de demande d'approbation du directeur général du Document du Projet/FEM conformément aux directives du PNUD et du FEM, en fournissant des contributions spécifiques au pays concernant le développement socio-économique local, les chaînes de valeur basées sur les ressources naturelles et les activités alternatives génératrices de revenus.

4.3 Méthodologie

La mission consistera à appuyer l'équipe de consultants nationaux et internationaux chargée de la formulation du projet et inclura les études et revues techniques préparatoires, la contribution à la formulation du Document du Projet, la Requête d'approbation du CEO, et les annexes spécifiques mandataires du projet ainsi que l'atelier de validation. Avant le démarrage de l'étude, le consultant élaborera en concertation avec le chef d'équipe internationale, une méthodologie et un calendrier de travail qui seront validés par le PNUD.

5. Compétences

Valeurs intrinsèques :

- Démontrer son intégrité en se conformant aux valeurs et aux normes morales de l'ONU ;
- S'inscrire dans la vision et la mission des objectifs stratégiques du PNUD, et en favoriser la réalisation ;
- Démontrer sa capacité à travailler dans un environnement multiculturel sans discrimination de genre,

de religion, de race, de nationalité et de sensibilité ;

- Démontrer de la rigueur dans le travail, une grande disponibilité, une aptitude à travailler en équipe et un esprit d'initiative élevé ;
- Disposer d'un bon sens de l'analyse, d'objectivité, d'intégrité, de rigueur, de bonne moralité, de dynamisme, de capacité relationnelle et de sens du contact humain.

Professionalisme :

- Aptitude à faire des analyses, à en tirer des conclusions pertinentes et à faire des propositions constructives ; capacité à rédiger des rapports de qualité en français.

Leadership :

- Aptitude à travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire de haut niveau et à insuffler une dynamique de changement.

Planification et organisation :

- Faire preuve d'une aptitude à planifier et à organiser son propre travail.

Communication :

- Être capable d'écrire de façon claire et concise et de bien s'exprimer oralement.

Aptitude technologique :

- Bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power point, Outlook)

Travail en groupe :

- Aptitude à interagir, à établir et à maintenir les relations de façon effective aussi bien avec les collègues et le supérieur hiérarchique qu'avec des personnes de cultures différentes, ou d'autres partenaires nationaux et internationaux.

Compétences fonctionnelles :

- Avoir des qualités en termes d'analyse et de synthèse et de très bonne capacité rédactionnelle et de communication ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique ;
- Être capable de travailler sous pression.

1. Qualifications / expériences professionnelles

Le consultant devra avoir les compétences et expériences suivantes :

- Diplôme professionnel ou supérieur en sociologie, anthropologie, sciences politique, développement rural, économie de l'environnement ou dans un domaine similaire; à défaut d'un diplôme d'études supérieures, 7 années supplémentaires d'expérience professionnelle pertinente démontrée seront acceptées.
- Minimum de 7 ans d'expérience démontrée dans le développement des moyens de subsistance, la mobilisation communautaire, le secteur privé, le développement durable de chaînes de valeur ou dans un domaine pertinent similaire.
- Connaissance du PNUD, du FEM ou du cadre de sauvegarde de la Banque mondiale, un avantage
- Expérience de travail avec des projets du PNUD et / ou du FEM, un avantage.
- Expérience avérée de la tenue de consultations avec les communautés rurales et de l'engagement communautaire.
- Capacité analytique et capacité à synthétiser les données et les résultats collectés pertinents pour la préparation de l'analyse de la qualité de la proposition de projet.
- Connaissance et mise à jour des programmes, projets et initiatives nationaux et locaux sur la conservation de la biodiversité, la gestion des paysages, le développement rural et la gouvernance locale.

- Maîtrise du français parlé et écrit exigée.
- Niveau d'anglais professionnel écrit et parlé exigé.
- **Durée de la mission :**

La durée de la mission est de 70 jours ouvrables.

- **Documents à inclure dans la soumission de la proposition**

Le(s) Consultant(e)s intéressé(e)s doivent présenter un dossier de candidature comprenant les éléments suivants :

- **Une Proposition Technique**

- Note explicative sur la compréhension des Termes de Référence et les raisons de la candidature ;
- Brève présentation de l'approche méthodologique (assortie d'un chronogramme) et de l'organisation envisagée pour la mission ;
- CV incluant les compétences requises et l'expérience acquise dans des projets similaires, et au moins 3 références ;
- P11 dûment rempli et signé (téléchargeable à l'adresse : http://www.tg.undp.org/content/dam/togo/docs/P11_Personal_history_form.doc)

- **Une Proposition Financière :**

La Proposition Financière sera soumise sur la base de l'approche forfaitaire. La proposition financière prévoira un montant forfaitaire et précisera les modalités de paiement sur la base de produits/délivrables précis et mesurables (qualitatifs et quantitatifs), même si les paiements seront effectués par tranches ou en une seule fois à l'achèvement total du contrat. Elle doit être libellée en franc CFA.

Afin de faciliter la comparaison des offres financières par le service demandeur, il est recommandé aux candidats au Contrat Individuel de fournir une ventilation de ce montant forfaitaire. Les consultants doivent indiquer en détail dans leurs propositions financières les honoraires, les frais de séjour (le cas échéant) et le nombre de jours de travail prévus. Le PNUD n'accepte pas les coûts de voyage qui excèdent ceux du billet en classe économique. Si un consultant désire voyager en classe supérieure, il devra le faire sur ses ressources propres.

En cas de voyages non prévus dans les TDR, le paiement des coûts de voyage (y compris les billets d'avion, l'hébergement, et les dépenses des terminaux) doit être convenu entre le Bureau du PNUD et le consultant individuel avant le voyage, et devra être remboursé.

Par ailleurs, les candidats noteront que les paiements ne pourront être effectués que sur la base des produits livrés, c'est à dire sur présentation du résultat des services spécifiés dans les termes de référence et après acceptation du responsable désigné par le PNUD.

Les candidats pourront être invités ou contactés par téléphone à la fin du processus d'évaluation technique. Aucune note ne sera donnée à cet entretien, mais il sera utilisé pour valider les points donnés au cours de l'évaluation technique et permettra de mesurer/évaluer la bonne connaissance du candidat de l'objet des TDR.

NB : Le PNUD ne fournit ni de véhicule ni de bureau pour les consultants. Les consultants devront faire refléter tous les coûts dans leur offre financière.

- **Evaluation du candidat**

- **Analyse cumulative (Note Pondérée)**

Le contrat sera attribué au/à la consultant(e) dont l'offre aura été évaluée et aura reçu la note la plus élevée sur l'ensemble préétabli des critères technique et financier spécifiques à cette invitation.

Pondération : la pondération retenue, pour l'évaluation des offres, est la suivante :

- Pondération de la note technique : 70%;
- Pondération de la financière : 30%.

Seuls les candidats ayant obtenu un minimum de 70 points seront pris en considération pour l'évaluation financière. Après vérification de l'adéquation entre les propositions financière et technique, chaque offre

financière recevra une note financière (Nf) calculée par comparaison avec la proposition financière la moins disante (Fm) de la manière suivante : $Nf = 30 \times Fm / F$ (F étant le montant de la proposition financière évaluée).

Pour finir, les propositions seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec application des pondérations (70% pour la proposition technique ; 30% pour la proposition financière) pour aboutir à une note globale (NG = Nt+Nf).

L'Offre sera adjugée à l'égard de la soumission ayant obtenu la note totale pondérée la plus élevée tout en tenant compte des principes généraux du PNUD (coût et efficacité). Le PNUD ne s'engage en aucun cas à choisir forcément le Consultant offrant le plus bas prix.

○ **Principaux critères de sélection**

● **Eligibilité pour l'évaluation technique (Oui/Non)**

● **Education**

Diplôme professionnel ou supérieur en sociologie, anthropologie, sciences politique, développement rural, économie de l'environnement ou dans un domaine similaire ; à défaut d'un diplôme d'études supérieures, 7 années supplémentaires d'expérience professionnelle pertinente démontrée seront acceptées.

● **Expérience**

Minimum de 7 ans d'expérience démontrée dans le développement des moyens de subsistance, la mobilisation communautaire, le développement durable de chaînes de valeur ou dans un domaine pertinent similaire.

● **Notation de l'offre technique (100 points)**

- Au moins 7 ans d'expérience démontrée dans le développement des moyens de subsistance, la mobilisation communautaire, le développement durable de chaînes de valeur ou dans un domaine pertinent similaire (n inférieur à 7 ans = 5 points ; n égal ou supérieur à 7 ans=10 points)
- Disposer de compétences avérées en planification du développement, gestion de l'environnement, en développement local et en socio-économie (20 points) Une expérience de travail avec des projets du PNUD et/ou du FEM (20 points) PNUD = 10 points ; FEM = 20 points)
- Bonne maîtrise de l'anglais et du français (anglais = 2,5 points ; français= 2,5 points)
- Compréhension des TDR et cohérence de l'approche méthodologique (dont chronogramme) et de l'organisation de la mission proposées (45 pts).

La Proposition doit être soumise par e-mail à l'adresse procurement.tg@undp.org avec la mention en objet de « **Recrutement d'un consultant/consultante Spécialiste en développement des moyens de subsistance** » au plus tard le, 1^{er} novembre 2020.